Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 085-218502185-20260924-DELCM24092026C-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA VENDEE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX

SEANCE du 2026

Date de convocation :
18/09 /2026

Date d'affichage :
18/09/2026

En exercice : 19
Présents : 18
Absents : 01
Votants : 18

Pouvoirs : 00

L'an deux mil vingt-six
Le trente juillet à vingt heures trente minutes
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de
Jean-François PEROCHEAU, Maire

Etaient présents : Jean-François PEROCHEAU, Maire

Mmes, MM, CLERC Cécilia, MÉCHINEAU Jean-Luc, De PARSEVAL Anne, MONNERON Yann, ROBIN Myriam, BIRON Olivier, FOLLIOT Florine, GUYOT Jean-René, FERRÉ Clémentine, MALRIEU Jérôme, LE GOYET Géraldine, BARRETEAU Gladys, PROUTEAU Romain, BUTTNER Jason, CHOISNET Frédérique, DEGRELLE Guillaume, BOISRAMÉ Magalie.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :MME
Absent : M NÉAU Pierre

Madame Myriam ROBIN a été élue secrétaire de séance.

CONVENTION D OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC FOOD TRUCK RUE DES BARDANES

Monsieur le Maire informe les membres du conseil sur la demande de M MARATHÉ Thierry qui habite 13 rue des Bardanes sollicite l'autorisation de stationner avec son food-truck « Route 85 » les mercredis soirs sur le parking situé juste à côté de son domicile. La redevance d'occupation est fixée à 8 € par délibération du Conseil n ° DELCM24072025D.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'occupation du domaine public avec M MARATHÉ Thierry pour son food truck « Route 85 »

- **DECIDE**, d'appliquer la redevance de 8 € mensuelle prévue à la délibération DELCM24072025D

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-François PEROCHEAU

Le Secrétaire de séance,
Myriam ROBIN

Mise en ligne le : 27/10/2026 15:10 (Europe/Paris)
Collectivité : Saint-Georges-de-Pointindoux
https://www.saintgeorgesdepointindoux.fr/documents_administratifs/84496